

## Allée de Kolbingen

### Restitution de la consultation citoyenne, le 18/12/2020

Consultation lancée avec la réunion des référents de quartiers le 02/12/2020,  
puis le 03/12 avec l'activation de la consultation sur la page internet de la mairie.

#### Participants :

- Elus : Jean-Pierre THIOT - Anne-Marie JANVIER – Monique PORTIER – Nathalie LE ROUX – Thierry BAILLEUX – André CHAUVIN – René VAUCORET
- Représentants de quartiers : Valérie MARCHAND – Isabelle PELMOINE – Claudine BEAULIEU – Blandine SABIN Emmanuel GARNIER – Gilles MORICEAU – Alain GRANDIN – Michel THIERRY – Jean-Paul LAURIN
- Association MNE : Benoît DUCHENNE
- Club Jogging : Didier GOULAY
- Club CVH53 : Hervé LEBOSSE

#### Restitution par le Maire :

Ce dossier de l'allée de Kolbingen ou plutôt d'enrobé de Kolbingen ne faisait pas partie de notre projet de campagne électorale pour les Municipales de mars 2020. Nous avons découvert ce dossier en septembre-octobre 2020 lorsque Laval Agglo nous a sollicités pour décider de la couleur et de la largeur de l'enrobé, et d'un éventuel mixage enrobé-arène granitique, **un dossier initié par l'ancienne mandature et retenu au niveau de Laval Agglo en février 2020.**

Et le fait est qu'après avoir publié dans le BIL d'octobre la planification des dates de travaux, après un premier débat en conseil municipal et très rapidement de nombreux échanges sur les réseaux, nous avons considéré, pour un dossier apparu rapidement clivant et aussi de grande importance pour le positionnement de notre commune dans le schéma directeur des aménagements cyclables de l'agglomération de Laval, que le lancement d'une consultation citoyenne vers l'ensemble de la population huisserienne s'imposait.

De mémoire, une consultation citoyenne de cette ampleur, d'une durée de près de deux semaines, combinant la voie dématérialisée, une urne déposée en mairie et en y associant le réseau de la vingtaine de référents de quartiers tout récemment créé, c'est une première sur la commune.

Aussi, je me réjouis de la manière dont s'est déroulée la consultation, une initiative saluée par de très nombreux administrés de la commune. Le collationnement et l'arrêté des résultats ont été effectués ce jeudi 17 décembre par un élu de la majorité et une élue de la minorité.

Lecture de quelques écrits de nos administrés qui permettent de souligner la **grande variété de sensibilités sur ce projet d'enrobé sur l'allée de Kolbingen** et qui expliquent pourquoi ce dossier draine avec lui clivage et interrogations tant du point de vue environnemental qu'au niveau des usages.

Présentation des résultats : Nombre d'avis réceptionnés : 323 dont 35 hors commune

- 1) Voie dématérialisée : 282                      2) Urne à la mairie : 40                      3) Autres : 1                      4) Résultats :
- aménagement mixant enrobé noir et arène granitique : 64 – 19,8 % / moins hors commune – 61 – 21,2%
  - aménagement en enrobé noir : 25 – 7,7 % / moins hors commune – 25 – 8,7%
  - **aucun aménagement (maintien de l'existant)** : 198 – 61,4 % / moins hors commune – 168 – **58,3%**
  - aménagement en enrobé noir et arène granitique pour accès au bois via le lotissement de l'Orée du bois : 36 – 11,1 % / moins hors commune – 34 – 11,8%

Conclusion : La meilleure des conclusions à notre consultation citoyenne, je vais l'emprunter à l'un de nos administrés. Lecture de l'avis.

*« En l'absence de projet identifié et volontariste d'une voie utilisable par les cyclistes allant de L'Huisserie au giratoire du «Crédit Agricole», sans discontinuer et sans passer par le bois, j'opte, par défaut d'une meilleure solution, pour un maintien de la situation actuelle. Ma première option était pourtant un aménagement mixte «arène granitique et enrobé ocre». J'adhère pleinement à l'objectif d'une piste cyclable permettant aux L'Huisseriens de prendre le vélo à la place de la voiture pour aller travailler, faire les courses, se rendre à l'établissement scolaire, se promener. Mais tant qu'elle s'arrêtera au parking du bois, elle restera sans effet. Je suis allé voir sur place l'état de la piste contournant le parking du bois. Je comprends qu'elle ne soit pas plus empruntée. On ne s'y sent pas en sécurité. Fini le temps où on ne se posait pas de questions en ce domaine, malheureusement. Et puis, elle n'est pas en bon état, notamment à son extrémité, et cette partie est trop longue. Il convient d'évoluer vers une voie longeant la route départementale. Pas facile à mettre en œuvre, certes, mais je ne vois pas de véritable volonté de s'inscrire opérationnellement dans l'objectif d'un remplacement de la voiture par le vélo. »*

*La situation actuelle, l'allée en arène granitique, absorbe bien le flux cycliste existant. Je pense que celui-ci peut encore se développer sans problème de mixité avec les piétons. Le revêtement existant n'est pas pénalisant pour les cyclistes qui l'empruntent régulièrement. Certes, les pratiquants du vélo sportif, ou de randonnée, préfèrent le bitume. Mais je crois sincèrement qu'ils ne changeront pas leur habitude d'utiliser la route départementale tant que la voie cyclable s'arrêtera au parking du bois. Il faut avoir comme objectif, une utilisation partagée de l'allée de Kolbingen par les cyclistes et les piétons, sans opposition entre eux, dans un respect mutuel. La situation actuelle le permet. »*

Mot du Maire en fin de restitution : Je pense sincèrement que cette consultation de nos concitoyens aurait dû être organisée bien en amont de la décision de février 2020 d'intégrer l'allée de Kolbingen dans le schéma directeur des aménagements cyclables de Laval Agglo, une consultation sous une forme ou une autre.

Maintenant, tournons cette page de la consultation qui aura eu le mérite de réveiller les consciences en période de morosité ambiante due à la COVID et aussi d'associer nos référents de quartiers à une vraie démarche citoyenne et démocratique, des points extrêmement positifs et encourageants pour l'avenir, et aussi une démarche en parfait accord avec les valeurs que je défends, à savoir que nous construisons avec et pour nos administrés.

Aussi, aujourd'hui, je considère que **l'attitude la plus raisonnable et la plus respectueuse des attentes émises par les administrés via cette consultation citoyenne, c'est d'abord d'éviter toute précipitation qui conduirait à privilégier des usagers ou à opposer une catégorie d'usagers à d'autres ; c'est aussi de prendre le temps de la réflexion sur les enjeux d'un tel aménagement, pour aujourd'hui et surtout pour l'avenir.**

Un aménagement qui tienne compte du volet sécurité, du développement de nos modes de déplacements, loisirs, travail, sportifs, scolaires, et qui n'oublie pas les couronnes voisines de la seconde couronne dans le cadre du projet de territoire porté par Laval Agglo.

**Cette période de réflexion sera conduite sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021, sous la forme d'une plénière suivie d'une délibération en conseil municipal pour décider de l'option à retenir.**

Signé Le Maire

**Dossier complet « allée de Kolbingen »** (SDAC 2019 - Délibération Agglo du 03/02/2020 – Compte-rendu Agglo du 07/10/2020 – Résultat du comptage ) à retrouver sur la page internet de la mairie <https://www.lhuisserie.fr/>